



LE PETIT TRAIT D'UNION N°61 AVRIL 2021

Directeur de Publication : Maire de Nouâtre

N° de permanence : 06 76 36 96 41

Site Internet : mairie-nouatre.fr

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'une pleine réussite à Karine et Laurent Valley qui depuis le mois de mars ont repris la boulangerie-pâtisserie de Nouâtre et dont nous n'avons entendu dire que du bien :



Nous adressons aussi nos remerciements à Estelle et Christophe Morin qui pendant une vingtaine d'années ont tenu ce magasin avec beaucoup de soins.



COVID 19

Nous vous rappelons que depuis le 25 mars notre département est passé en vigilance renforcée. En conséquence le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans aux abords des établissements scolaires, dans tous les commerces et sur les marchés ainsi qu'à la mairie. La non-observation de cette consigne est susceptible d'être sanctionnée par une amende de 135 €.

En attendant que toute la population soit vaccinée, **ne relâchons pas nos efforts** : portons des masques, respectons les gestes-barrière et la distanciation sociale.

VACCINATION

Les personnes de plus de 70 ans, désirant se faire vacciner contre le COVID-19 sont invitées à s'inscrire à la mairie.

Attention ! Cette inscription ne garantit pas l'obtention d'un rendez-vous mais peut, éventuellement, la faciliter.

Par contre, il nous est possible de conduire à un centre de vaccination les personnes qui auraient un rendez-vous mais qui n'auraient pas de moyen de locomotion.

COMPTE-RENDU DU CM DU 23 MARS 2021

Le Conseil Municipal de Nouâtre, réuni en séance plénière le 23 mars 2021 a :

Pris connaissance du compte-rendu du CM du 2 mars 2021, qui n'a donné lieu à aucune observation.

Élu Sylvie Brochot en tant que **déléguée suppléante** au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP).

Décidé de ne plus payer que pendant 2 ans à, partir de leur départ en retraite, les cotisations CNAS pour les personnels concernés, qui pour la très grande majorité n'utilisent pas les avantages proposés par le CNAS.

Adopté à l'unanimité les comptes de gestion 2020, qui s'établissent ainsi :

- Le résultat du budget général (M 14) présente un **excédent de 295 153,27 €** résultant d'un déficit en investissement de - 87 563,40 € et d'un excédent en fonctionnement de 382 717,07 €.
- Le résultat du budget assainissement (M 49) présente un **excédent de 115 518,30 €** résultant d'un excédent de 35 794,73 € en investissement et d'un excédent en fonctionnement de 79 723,57 €.

Voté sans augmentation les taux d'imposition et les redevances assainissement pour l'année 2021

NB : Attention : la part communale de la taxe foncière va paraître augmentée parce que la part départementale de cette taxe est maintenant versée à la commune en compensation de la suppression de la taxe d'habitation, mais le montant total d'imposition reste le même.

Adopté à l'unanimité les budgets M 14 et M 49 qui s'établissent comme suit :

- Budget M 14 Fonctionnement équilibré à hauteur de 923 355,20 €
- Budget M 14 Investissement équilibré à hauteur de 650 082,15 €
- Budget M 49 Fonctionnement équilibré à hauteur de 203 030,35 €
- Budget M 49 Investissement équilibré à hauteur de 226 249,58 €

Les principales dépenses d'investissement prévues cette année sont les suivantes :

- Mise en accessibilité aux handicapés de l'école maternelle
- Éclairage du parking de l'école maternelle
- Mise en sécurité de la rue du Vieux-Lavoir (2^{ème} tranche)
- Installation d'un toboggan sur l'Espace Coluche
- Réorganisation de toute la signalétique de la commune.
- Modernisation de l'éclairage public rue de Talvois
- Réalisation d'une mise à l'eau pour barques à Noyers
- Achat d'un nouveau tracteur pour la commune
- Étude patrimoniale du réseau d'assainissement de la commune
- Réparation du pont-racleur de la station d'épuration.

Les premières subventions accordées sont les suivantes :

- Chambre des métiers : 160 € (soit 80 € par apprenti pour les 2 apprentis issus de Nouâtre).
- Collège Patrick Baudry : 725 € (soit 25 € par élève pour les 29 élèves issus de Nouâtre)
- Comices agricoles : 100 €
- Coopérative scolaire de l'école maternelle : 200 €
- MFR Ingrandes : 50 € (soit 25 € par élève pour les 2 élèves issus de Nouâtre)
- Nouâtre-Triathlon : 1 500 €
- USGN Ports-Nouâtre : 250 €

RÉHABILITATION DU CENTRE-BOURG

Coût total des travaux : 385 703 € (TTC)

Subvention État : 98 204 €

Subvention Région : 23 000 €

Subvention FST : 126 281 €

Subvention SIEIL : 19 800 €

Remboursement TVA : 50 446 €

Reste à charge : 67 972 €

NOUÂTRE. RÉHABILITATION DU CENTRE BOURG

Travaux terminés en février 2021



Rue Louis Bailly (juin 2018)



Place du 11 novembre (juin 2018)



Projet GAMA et Réalisations (ci-dessous)



LES JARDINS DE NOUÂTRE

Aux Jardins de Nouâtre sur l'Espace André Boutault les activités et l'accueil c'est toute l'année, quel que soit le temps, tous les samedis matins.

Cet hiver, nous avons nettoyé, recomposé et paillé les différentes parcelles en vue des cultures printanières.



Avec les élèves de CM2 de l'Ecole Primaire de Marcilly, des plantations d'arbres ont eu lieu en février dans le cadre de la « Journée Internationale des Forêts » et cette opération s'est terminée par une intervention en milieu scolaire pour informer les enfants sur la forêt, le bois et les métiers. Cette activité de plantation a également été proposée aux enfants du Centre de Loisirs de Nouâtre.

Le samedi 20 mars pour fêter le printemps, Sébastien Moreau de Zéro Déchet Touraine est venu le matin pour la rotation du compostou.

L'après-midi a été consacrée à la plantation de petits fruitiers dans le cadre de l'opération **Coup de pouce** de Val Touraine Habitat (7ème prix obtenu en 2020) en présence de Monsieur le Maire, Pierre-Marie Danquigny et de Mme Boucher, correspondante de la N.R.

Nous avons aussi commencé les semis et certaines plantations et vous êtes toutes et tous les bienvenus pour venir nous aider (adhérent(e)s ou non).

Le **samedi 10 avril à 11 h.**, si le temps le permet, nous tiendrons notre **Assemblée Générale** sur

l'Espace André Boutault et le **samedi 17 avril de 10 h. à 16 h.**, au même endroit, une journée consacrée au troc de graines et de plants sera organisée. **N.B. 15 personnes maximum, masques, gestes-barrière et distanciation sociale obligatoires pour ces deux évènements.**



Enfin, chaque jour, toute l'année, nous nous occupons du poulailler : ouverture et fermeture, entretien, nettoyage, nourrissage du coq et des poules, ramassage des œufs, etc.

Nous vous invitons donc à venir nous rendre visite et à adhérer à l'association (montant de l'adhésion annuelle : 15 €).

Président : Arthur Craussier 06 74 65 49 55

Secrétaire : Eric Botreau 06 76 09 08 73

Email : lesjardinsdenouatre@outlook.fr

<https://www.facebook.com/Lesjardinsdenouatre/>

**VAL TOURAINE HABITAT
SERA PRÉSENT
SUR LA PLACE LUDOVIC BOUCHET
LUNDI 26 AVRIL DE 9h30 à 12 h.
POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS
DES RÉSIDENTS.**